

PATIENTS, USAGERS,

Vous pouvez participer à **l'amélioration de la qualité et de la sécurité du système de santé** en signalant les événements sanitaires indésirables que vous suspectez d'être liés aux produits de santé, produits de la vie courante et actes de soins sur

www.signalement-sante.gouv.fr

Pour en savoir +
référez-vous à l'affiche
« **MON SIGNALEMENT EN BREF** »
du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.



MON SIGNALEMENT EN BREF

1- ÉVÉNEMENT SANITAIRE INDÉSIRABLE



Produit à usage médical

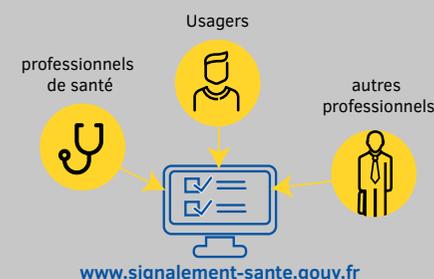


Acte de soins



Produit de la vie courante

2- SIGNALEMENT

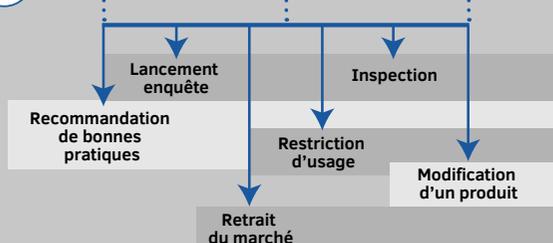


3- ENREGISTREMENT ET ANALYSE*

*Analyse par des experts



4- LES ACTIONS POSSIBLES



Information du public et des professionnels